



## Fiche express n°5 DYSLEXIE ET ANGLAIS LV1

### Les sujets qui fâchent

Chaque élève dyslexique a ses points forts et ses points faibles par rapport aux apprentissages scolaires, mais il est utile de rappeler quelques caractéristiques qu'on retrouve régulièrement :

- faible conscience phonologique ;
- mémoire de travail et mémoire à court terme volatiles ;
- traitement visuo-spatial atypique, faible distinction figure/fond mais aisance avec la visualisation spatiale 3D ;
- difficulté avec la sériation, les séquences, la perception du temps ;
- approche holiste, vision globale des situations ;

La combinaison de ces traits met l'élève dyslexique en difficulté face aux apprentissages scolaires classiques. La dyslexie n'est qu'un « effet collatéral » d'une organisation cognitive atypique, mais elle doit être prise en compte à l'école pour permettre aux élèves l'accès aux connaissances et éviter la perte de confiance en soi.

*En savoir plus : Omnilexie - Fiche Express n.2, Comprendre la dyslexie.*

### Le cauchemar du dyslexique

Nous pouvons dire sans hésiter que l'anglais est la langue la plus difficile à **maîtriser à l'écrit** pour les personnes dyslexiques. Même chez les anglophones natifs, la dyslexie a une incidence élevée, plus que dans n'importe quelle autre langue. Pourquoi ? Les anglophones auraient-ils une cognition particulièrement atypique ? Evidemment, la question n'est pas là !

Il faut plutôt regarder du côté de la **grande variété des correspondances phonème/graphème** en anglais : l'orthographe ne reflète pas régulièrement la prononciation des sons de la langue.

L'anglais est une langue dite « **opaque** », alors que d'autres langues, comme l'italien ou le finlandais, sont dites « transparentes », car leur écriture est strictement phonétique. Le français est aussi une langue opaque, avec ses combinaisons de lettres « qui ne se prononcent pas », ses homophones...

Les irrégularités orthographiques de l'anglais – comme du français – **sollicitent lourdement la mémoire de travail** des dyslexiques, ce qui rend très difficile leur apprentissage malgré un travail intense.

De plus, à la différence des locuteurs natifs, les élèves français ne peuvent pas s'appuyer sur la maîtrise de l'anglais oral comme point de départ pour construire l'écrit. Au contraire, **l'enseignement de l'anglais LV1 s'appuie souvent sur l'écrit au détriment de l'oral** : l'élève dyslexique peut difficilement accéder aux connaissances à travers le support écrit !



Autant dire qu'un élève dyslexique francophone qui apprend l'anglais à l'école a une vie extrêmement frustrante.

## Les approches qui marchent

Pour rendre les savoirs scolaires mieux accessibles aux élèves dyslexiques et permettre à ceux-ci de développer et montrer leurs compétences, **il est nécessaire d'adapter le style d'enseignement** en classe. Idéalement, l'accueil des élèves dyslexiques devrait faire l'objet d'une véritable politique d'établissement, assurant la formation des professeurs et l'harmonisation des pratiques d'inclusion. En attendant, aucun besoin de s'improviser orthophoniste ou rééducateur ! Il est bénéfique d'appliquer quelques principes généraux de bon sens – ces principes ne sont nullement spécifiques aux élèves dyslexiques, **ils sont utiles à tous les élèves** :

- l'enseignement devrait être
  - ✓ explicite
  - ✓ structuré
  - ✓ cumulatif
  - ✓ multi-sensoriel (VAK : Visuel-Auditif-Kinesthésique) ;
- les méthodes actives sont particulièrement adaptées.

Ces principes permettent de diversifier les expériences pour chaque sujet enseigné. Il est essentiel d'assurer le **sur-apprentissage** par plusieurs moyens et canaux différents, pour que les savoirs s'ancrent durablement dans la mémoire à long terme de l'élève dyslexique - et des autres élèves aussi !

*En savoir plus : Omnilexie - Fiche Express n.4, Dyslexie : les stratégies adaptées.*

## Comment faire ?

Tout d'abord, une revue des **bonnes pratiques d'enseignement** en langue étrangère s'impose. Le respect de quelques principes généraux aide à poser de bonnes bases pour l'inclusion des élèves en difficulté. Il est important de :

- enseigner les compétences orales explicitement, en particulier la phonologie et, ensuite, les correspondances phonème/graphème ;
- proposer des leçons clairement planifiées et en expliquer le déroulement ;
- énoncer les objectifs des leçons: « Aujourd'hui nous allons apprendre... » ;
- construire systématiquement sur les savoirs déjà acquis ;
- construire selon les besoins de communication des élèves.

N'oublions pas que 3 compétences fondamentales sur 5 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues sont des **compétences orales** !



## Approche et attitude

Ensuite, il est nécessaire de considérer les **approches particulièrement adaptées** aux dyslexiques. Encore une fois, ce qui est bon pour les dyslexiques, est bon pour tous les élèves !

- Approche **immersiv**e et **active** ;
- circuler en classe, **engager** l'attention et maintenir l'interaction ;
- se focaliser sur l'**oral** (compréhension, production) ;
- respecter le rythme d'apprentissage des élèves : les dyslexiques ont besoin de plus de temps !
- permettre à l'élève de s'appuyer sur ses **points forts** et ses talents (parole, dessin, musique...)
- **valoriser** les progrès de l'élève par rapport à lui-même ;
- cultiver la **confiance en soi**, féliciter chaque effort et chaque réussite ;
- enseigner et utiliser la méta-cognition et l'auto-évaluation : « apprendre à apprendre » aide à développer l'**autonomie** de l'élève.

## Explicite – actif - multisensoriel

Ce sont les mots-clés de l'enseignement adaptés aux dyslexiques. Toute la classe peut en bénéficier !

- Travailler explicitement les sons de l'anglais et la relation phonème-graphème ;
- proposer des mises en situation par jeu de rôle, par manipulation concrète ;
- utiliser les images, les jeux, les schémas, les représentations graphiques, la vidéo, la musique, le geste (approche VAK) ;
- utiliser les cartes mentales (plan des leçons, grammaire, structures verbales...) ;
- enseigner les relations logiques (temporalité, causalité...) et linguistiques (*First... then... , if... then... , because... , but...* ) ;
- utiliser des codes couleur en grammaire (nature de mots, racines/terminaisons, préfixes...), syntaxe (fonction de mots, rôles sémantiques...) et orthographe : *Mary is near the table, she isn't behind the door...*
- donner des instructions orales courtes et claires ;
- fournir des consignes écrites explicites, s'assurer qu'elles sont comprises ;
- rédiger les supports (leçons, contrôles...) avec une mise en page bien espacée, utiliser des caractères *sans serif/empatement* (Helvetica, Arial, Verdana, Comic sans), taille 14, interligne 1.5 au moins.
- Idéalement, utiliser des documents numériques, personnalisables.



## Spécial orthographe

Dans l'apprentissage de l'orthographe :

- réduire le nombre de mots à apprendre simultanément, **éviter les listes** et les paradigmes, privilégier les mots en contexte, organisés en réseaux sémantiques ;
- étudier les **structures orthographiques** (*spelling patterns*, par ex. : *take/make/bake/lake... set/let/get...*) ;
- proposer la boucle *regarder-dire-épeler-lire-couvrir-écrire-vérifier* ;
- encourager l'**écriture arc-en-ciel** : faire écrire le mot à apprendre puis faire écrire par-dessus plusieurs fois avec des stylos de couleurs différentes ;
- encourager l'utilisation de **fiches de vocabulaire** avec un mot et son image, pour une révision quotidienne à petites doses, jusqu'à mémorisation.

Cela a peu de sens de soumettre l'élève dyslexique à des tests d'orthographe comme les autres élèves. L'orthographe doit être travaillée, bien sûr, de manière proportionnée aux aptitudes de l'élève.

## Evaluation et notes

Il est évidemment injuste d'évaluer l'élève dyslexique sans tenir compte de son désavantage à l'écrit et de ses spécificités cognitives. Tout comme il est absolument nécessaire de lui **donner les moyens d'accéder aux contenus** des programmes scolaires, il est également important qu'il puisse **restituer les connaissances** par différents moyens, mieux adaptés à son fonctionnement que l'écrit sur table. **Privilégier l'oral, les schémas, les devoirs à l'ordinateur.**

Lors des restitutions manuscrites, il est utile de veiller à :

- ne pas évaluer l'orthographe si elle n'est pas l'objet du devoir ;
- privilégier le contenu à la forme ;
- accepter les graphies phonétiques ;
- signaler les erreurs d'orthographe mais ne pas les compter dans la note ;
- dans les contrôles spécifiques d'orthographe, réduire le nombre de mots pour l'élève dyslexique, modifier le barème pour ne pas le pénaliser injustement par rapport aux autres élèves ;
- signaler seulement quelques erreurs particulières à retravailler, éviter de remplir les devoirs de corrections à l'encre rouge !
- tout progrès doit être pris en compte dans l'évaluation et l'attribution des notes globales.



# Omnilexie

réussir ensemble !

## Ne jamais oublier...

L'élève dyslexique est déconcertant : souvent vif, intelligent et doué, il a des difficultés bien réelles avec le langage écrit, la mémoire, l'organisation.

**La dyslexie existe** et doit être acceptée par l'école.

L'écriture est une invention relativement récente dans l'histoire de l'homme et son apprentissage n'a rien de naturel. Et l'orthographe n'est qu'une convention... nécessaire, mais toujours arbitraire !

## En savoir plus

Livret Omnilexie, *L'accueil de l'élève dit « dyslexique »*, [www.omnilexie.org](http://www.omnilexie.org), 2015.

Omnilexie, Fiche Express n. 2, *Comprendre la dyslexie*, [www.omnilexie.org](http://www.omnilexie.org), 2017.

G. Reid, S. Green. 100 idées pour venir en aide aux élèves dyslexiques. Ed. Tom Pousse, 2012.

### Fiche rédigée par

Maria Nava, Docteur en Sciences du Langage

© Omnilexie – Tous droits réservés

contact@omnilexie.org

www.omnilexie.org

Dernière mise à jour : avril 2018

